

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresses touchées

6645, rue Garnier
6625, rue Marquette

Pour information :

6565 à 6575, rue Clark
6250 à 6260, rue De Lanaudière
7240 à 7250, rue Fabre
6632 à 6743, rue Marquette

Investissements

Près de 1,4 M\$

Calendrier

Du 5 août 2019 jusqu'à la
mi-janvier 2020

Horaire des travaux

Du lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h

Entrepreneurs

MA2D Construction inc
(6645, rue Garnier)
Les Entreprises Fraser
& Gauthier inc
(6625, rue Marquette)

Travaux majeurs de rénovation

L'OMHM veut rénover toutes les habitations Villeray A et B au cours des prochaines années. Cet été, nous commençons avec les immeubles situés au 6645, rue Garnier et 6625, rue Marquette.

Les travaux visent à remettre en état **l'enveloppe du bâtiment**. Les infiltrations d'air et d'eau seront éliminées par l'installation de nouvelles fenêtres et portes de balcon. Ainsi votre immeuble sera plus étanche et votre confort sera amélioré. L'allure de l'immeuble sera modernisée.

Dans l'immeuble et à l'extérieur:

- ▶ La maçonnerie sera réparée.
- ▶ Certains linteaux seront remplacés.
- ▶ De la décontamination fongique sera réalisée là où c'est nécessaire.
- ▶ Les balcons avant et arrière seront remplacés.
- ▶ Les portes et fenêtres seront remplacées.
- ▶ Les allèges des fenêtres seront remplacées.
- ▶ La toiture sera refaite.
- ▶ Les fondations seront réparées.
- ▶ Le vide sanitaire sera amélioré avec l'installation de la ventilation et d'un nouvel éclairage.
- ▶ L'aménagement paysager sera remis en état.

**Des questions
concernant le
chantier?**



Marc Sédillot
Agent de liaison
514 868-3265

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence des ouvriers dans les logements ainsi que dans et autour de l'immeuble,
- ▶ présence d'équipements (machinerie, conteneur, toilette, échafaudage).
- ▶ Vous n'aurez pas accès à vos balcons à certains moments. Surveillez les avis à cet effet.
- ▶ L'issue de secours arrière sera reconfigurée à certains moments, surtout lors du remplacement des escaliers arrières.
- ▶ Les antennes satellites seront installées sur la toiture.

Avec vous



Rencontre de consultation du 27 février 2018 :

- ▶ À cette rencontre, 7 locataires étaient présents.
- ▶ Ils ont été informés sur les travaux à venir.
- ▶ Les locataires présents ont confirmé qu'ils aimaient les différentes couleurs de panneaux proposées pour les balcons. Ils souhaitent un agencement harmonieux.

En août 2019

Un porte-à-porte aura lieu pour vous donner plus de détails sur les travaux et pour répondre à vos questions.

À vous d'agir — Rôle du locataire

1. Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :
 - ▶ préparer votre balcon (le moment venu, votre agent de liaison vous remettra toutes les informations);
 - ▶ faire déplacer votre antenne satellite (voir fiche en annexe);
 - ▶ dégager votre salon;
 - ▶ préparer vos fenêtres (voir fiche en annexe);
 - ▶ entrer dans l'immeuble par une autre entrée que l'entrée principale.
2. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement ou sur votre balcon. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 17 h**.
3. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
4. Si, pour une **raison majeure**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez pas trouvé quelqu'un pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison**, le plus rapidement possible.

Merci Votre patience et votre collaboration sont appréciées.

Pour toute autre demande, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité :

Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec 

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.
Composez le **514 872-OMHM (6646)**.
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir.**
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Marc Sédillot**, votre agent de liaison : **514 868-3077**. Ayez votre facture en main.

Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux ? Elle sera débranchée et retirée.



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,
prête pour les travaux

